



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SOUS-PRÉFECTURE
DE NOGENT-SUR-SEINE**

Nogent-sur-Seine, le 04 mars 2025.

LE PRÉFET

ATTESTE

que l'établissement secondaire de la société par actions simplifiée "FOURQUET FUNERAIRE" (dont le siège social est situé 77 bis rue de Troyes 10700 ARCIS-SUR-AUBE) sis 06 avenue du cimetière 10000 TROYES, dont le nom commercial est "FOURQUET – PECORARI" et l'enseigne "POMPES FUNEBRES DU GRAND TROYES", est habilité à fournir, sur l'ensemble du territoire national, les prestations funéraires suivantes :

- transport de corps avant et après mise en bière,
- organisation des obsèques,
- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,
- gestion et utilisation des chambres funéraires,
- fourniture des corbillards et des voitures de deuil,
- fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

Le Président de la société par actions simplifiée "FOURQUET FUNERAIRE" est la Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.) « BACAE DEVELOPPEMENT », dont le gérant est Monsieur Benoit FOURQUET.

L'habilitation est délivrée à cet établissement sous le numéro 25-10-0076.

La présente attestation est valable cinq ans, et est délivrée pour valoir ce que de droit.

Pour le Préfet, et par délégation,
La Secrétaire Générale de la
Sous-Préfecture de Nogent-sur-Seine,

Florence ROY.

HABILITATION DANS LE DOMAINE FUNÉRAIRE

- Numéro d'habilitation : 25-10-0076
- Date de l'habilitation : 04/03/2025
- Raison sociale et adresse : société par actions simplifiées « FOURQUET FUNERAIRE »
06 avenue du cimetière 10000 TROYES
(siège social : 77 bis avenue de Troyes 10700 ARCIS-SUR-AUBE)
- Président : Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.) « BACAE DEVELOPPEMENT »

ooo OOO ooo

ACTIVITÉS HABILITÉES	DATE D'ÉCHÉANCE DE L'HABILITATION
* transport de corps avant et après mise en bière,	04/03/2030
* organisation des obsèques,	04/03/2030
* fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,	04/03/2030
* gestion et utilisation des chambres funéraires,	04/03/2030
* fourniture des corbillards et des voitures de deuil,	04/03/2030
* fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.	04/03/2030

